

FORMATION INITIALE

PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION INITIALE

SOURCES NON SCHELLES ET/OU SOURCES SCHELLES

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">○ Assurer la mission de personne compétente en radioprotection (PCR)○ Identifier et comprendre le risque radiologique, en mesurer les conséquences et savoir le maîtriser.
Dates et durée	Du 15 juin au 01 juillet 2022 (13 jours dont 3 jours de théorie et 10 jours de partie pratique)
Modalité de formation	Présentiel – Locaux de l'APAVE à Saint Denis (93)
Public	Toute personne chargée d'assurer la mission de personne compétente en radioprotection.
Prérequis	Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV scientifique ou technologique à orientation scientifique.
Programme	Module théorique (3 jours) : <ul style="list-style-type: none">○ Rayonnements ionisants (origines, grandeurs et unités)○ Interactions des rayonnements ionisants et exposition (type, grandeurs et unités d'exposition)○ Effets biologiques○ Principes de radioprotection des travailleurs (exposition externe et interne)○ Moyens de protection (exposition externe et interne)○ Appareils de mesure et de détection○ Réglementation et organisation de la radioprotection○ Évaluation des risques, évaluations individuelles de l'exposition, surveillance des travailleurs○ Mise en œuvre et réalisation des vérifications en radioprotection

Module pratique (10 jours) :

Module appliqué spécifique au secteur industriel et à l'option sources radioactives scellées et non scellées générateurs électriques de rayons X et accélérateurs de particules

- Démarche générale de prévention des risques professionnels (définitions et acteurs)
- Appareils de détection et de mesure : utilisation d'une large gamme d'appareils
- Calculs de dose et de protection contre l'exposition externe et interne
- Évaluation des risques, définition et délimitation des zones
- Évaluation individuelle d'exposition, classement des travailleurs, surveillance médicale
- Mise en place et exploitation de la surveillance dosimétrique
- Vérifications en matière de radioprotection
- Évaluation des risques de dispersion de matière contaminée
- Organisation de la décontamination d'un poste de travail
- Mise en œuvre de la gestion des effluents et des déchets
- Dispositions et procédures applicables aux expositions d'origine naturelle dont radon
- Règles associées aux opérations liées au transport de substances radioactives
- Mesures particulières en cas d'intervention d'une entreprise extérieure
- Formation/information des travailleurs
- Gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle
- Dispositions administratives relatives à la gestion des sources (haute activité, orphelines, etc.)
- Exigences liées à la protection des données personnelles et de santé ainsi qu'au secret professionnel
- Organisation de la radioprotection dans un établissement et acteurs avec lesquels la personne compétente est susceptible d'interagir
- Système d'assurance qualité

Nota : Programme conforme aux exigences de l'arrêté du 18 décembre 2019

Evaluation des acquis

Contrôle des connaissances sous forme de QCM et QROC (question à réponse courte ouverte), contrôle continu lors de travaux dirigés et pratiques, et, évaluations orale sur la base de l'analyse en sous-groupe d'un cas pratique.

Documents délivrés

Certificat PCR de niveau 2 industrie options sources scellées et non scellées d'une validité de 5 ans aux stagiaires ayant réussi le contrôle de connaissance.

Date limite d'inscription : 02 mai 2022

Inscription sur Sirène : <https://www.sirene.inserm.fr/>

Région : Ile-de-France / Domaine : Hygiène et Sécurité

Contact : Julie MAZEL

Inserm DR IDF-Paris Centre Nord

Formation continue

Immeuble Kadence – 86 Rue Regnault

75013 PARIS

01 81 70 72 28

Mail : julie.mazel@inserm.fr ou formation.paris7@inserm.fr